

Cité scolaire Henri Wallon,
Aubervilliers, le 3 novembre 2020

A l'attention du Recteur de l'académie de Créteil,
monsieur Auverlot,
Sous couvert de la Proviseure de la cité scolaire Henri
Wallon.

Objet : demande de demi-groupe et d'allègement de programme afin de maintenir l'établissement ouvert dans la durée.

Nous tenions à vous faire part des raisons qui ont poussé les personnels de la cité scolaire Henri Wallon à se mettre en grève en ce jour mardi 3 novembre.

Deux semaines après l'assassinat tragique de Samuel Paty, nous attendions de pouvoir nous retrouver, enfin, pour nous recueillir et discuter avec l'ensemble de la communauté éducative afin de préparer au mieux l'hommage à rendre. Quelle n'a pas été notre stupeur d'apprendre que ce temps nécessaire de discussion et de concertation avait été supprimé ! Suite à ce constat, nous avons demandé à notre cheffe d'établissement de pouvoir maintenir un temps de discussion. Un refus catégorique nous a été opposé et nous avons été renvoyés vers la « journée de la laïcité » du 9 décembre.

Une concertation nous a également été refusée pour discuter de la mise en place du « protocole sanitaire renforcé ». En effet, les solutions décidées par Mme Rolain, qui consistent à désengorger l'établissement et les couloirs, mais pas les salles de classe, ne nous satisfont pas.

Nous avons le sentiment de n'être ni écoutés, ni entendus, ni considérés.

Le dialogue avec notre cheffe d'établissement est difficile. Il se traduit souvent, comme nous vous en avons déjà fait part au printemps dernier, par des propos acerbes et méprisants à l'égard de ceux qui portent la parole collective ou posent des questions lorsque la communication est confuse.

Nous avons donc décidé de nous mettre en grève pour prendre le temps dont nous avons été dépossédés et dont nous avons cruellement besoin pour faire face à cette terrible épreuve, et pour assumer au mieux notre mission d'éducation morale et civique auprès de nos élèves.

Nous mettre en grève nous a permis également de discuter du protocole sanitaire : nous estimons que notre hiérarchie n'a pas mis en place les conditions nécessaires pour protéger notre santé, celles de nos élèves et de leur famille en ces temps de circulation extrêmement intense de la Covid-19. Nous savons, et vous aussi, que la Seine-Saint-Denis est l'un des départements les plus touchés par le virus.

Attachés et fiers de notre mission de service public, nous avons bien conscience de la nécessité de maintenir les cours en présentiel pour nos élèves. Nous sommes les mieux placés pour évaluer les dégâts qu'a provoqués le confinement complet au printemps. Mais nous pensons qu'il est également de notre devoir de garantir des conditions sanitaires adaptées au niveau de circulation du virus.

Afin de maintenir le droit à l'éducation auquel nous sommes attachés, mais aussi le droit à la santé, dont vous êtes le garant, nous portons à votre attention nos revendications. Notre but étant de maintenir dans la durée l'ouverture de la cité scolaire et le lien indispensable entre le personnel éducatif et les élèves.

- Il nous paraît indispensable d'accueillir les élèves en demi-groupes afin de contenir la circulation du virus dans les salles et couloirs tout en accueillant tous les élèves de la cité scolaire.
- Nous pensons qu'un allègement des programmes est nécessaire.
- Nous réclamons également la distribution gratuite de masques réellement protecteurs, soit des masques chirurgicaux pour les élèves et les personnels, à raison de deux par jour.
- Le critère de trois cas positifs avérés pour fermer une classe nous paraît très en deçà des enjeux sanitaires auxquels nous sommes confrontés. Nous estimons qu'il devrait être réévalué et adapté à la situation, et que nous devrions être soumis à des tests réguliers sur notre lieu de travail.
- Certes, le nettoyage des lieux a été renforcé mais il s'accompagne d'une surcharge de travail pour les agentes alors que la situation exige plus de personnels. La circulation dans les couloirs nécessite également le recrutement d'AED supplémentaires.

En l'état actuel, nous travaillons sur un scénario qui permettrait la mise en place de demi-groupes, et nous avons d'ores et déjà prévu de poursuivre notre grève dès jeudi pour être entendus et pris en considération.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce courrier et nous vous prions de croire en notre dévouement pour le service public d'Education.

Les personnels en grève de la cité scolaire Henri Wallon.